

VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres du
Conseil : 30 Avril 2013
En exercice..... 23
Présents15
Pouvoirs4
Votants.....19

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 MAI 2013

L'an deux mil treize, le 24 Mai, à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain DOUCHET - Maire.

Etaient présents : M. DOUCHET, Maire, Mme GUILLAUME, M de SEQUEIRA, M DELION, Mme LAKOMSKI, M SABATIER (arrivé à 21 H 10), Mme LENOBLE, Maires-adjoints ; Mme DEVAUX, M HARDY, Mme LAVAL, M DOUCET, M BEUQUE, M DELPORTE, Mme HOUEVILLE, M NÉRAUD. Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Melle FERNANDES mandataire Mme LENOBLE
M LOIGEROT mandataire M SABATIER
M JULIENNE mandataire Mme LAKOMSKI
M TROJANI mandataire M DOUCHET

Etaient absents :

Mme DUFOUR
M JACQUES
M GILLET
Mme MIGUET

Mme Florence DEVAUX est élue Secrétaire

M. DOUCHET ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 Mars 2013, qui est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions relevant de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à la signature des contrats :

- ✓ Avec la Société CCE France de Fleury les Aubray pour l'exécution des travaux de reprise des 47 concessions dans le cimetière ancien de Dordives et pour l'implantation et la fourniture d'un ossuaire.
- ✓ Avec l'entreprise Meunier de Nogent sur Vernisson pour l'exécution des travaux de viabilisation de 2 terrains avenue des Sables.
- ✓ Avec l'entreprise Vauvelle de Varenne Changy pour l'exécution des travaux de réfection de voirie rue de l'Ouche.

Monsieur le Maire fait part :

- ✓ De la cession d'un véhicule d'occasion, le tracteur des services techniques, à l'association Idiély Na Maly de Ferrières en Gâtinais.

Le Conseil:

DECIDE de la représentation de la Commune auprès de la Communauté de Communes des Quatre Vallées lors du renouvellement des conseils municipaux en 2014, selon un accord local de répartition libre et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Ainsi la commune de Dordives détiendra quatre sièges.

PREND acte du rapport annuel du Service de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2012.

AUTORISE le Maire à signer la convention ATESAT avec la Direction Départementale des Territoires.

PREND connaissance de la démarche engagée par le Syndicat mixte du Pays Gâtinais en partenariat avec l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing pour la mise en œuvre du Plan Climat-Energie Territorial.

ADHERE au futur groupement de commande en partenariat avec la Communauté de Communes des Quatre Vallées pour la poursuite de la démarche d'amélioration énergétique des bâtiments communaux. M le Maire remercie Mme Guillaume et M Hérault pour le travail effectué à l'occasion de l'état des lieux des bâtiments communaux.

MODIFIE le tableau des effectifs suite à la création de différents emplois.

VOTE une augmentation de 2% pour les tarifs des repas au restaurant scolaire, à compter du 1^{er} septembre 2013.

MODIFIE le règlement du service de la restauration scolaire.

Monsieur Delion informe le Conseil sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fontenay-sur-Loing.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité,

PROCEDE, suite à la demande des riverains et de différents organismes, à la numérotation des habitations et à la dénomination de deux rues au lieu dit « La Queue de l'Etang », l'une prenant le vocable de rue des Ardouses, la seconde de rue de la Queue de l'Etang.

FIXE un nouveau tarif pour un ouvrage vendu à la boutique du Musée du Verre et de ses Métiers.

S'agissant du plateau sportif, M le Maire rappelle que le Conseil a refusé lors de la dernière réunion la fermeture de cet équipement le samedi. Cependant, compte tenu du nombre d'incivilités en augmentation, à la présence de bandes qui s'accaparent le plateau au détriment des familles et, suite à la réception de la pétition des riverains communiquée à l'ensemble des conseillers municipaux, évoquée lors du bureau municipal, M le Maire fait part de deux propositions :

- ✓ Soit le plateau sportif est déplacé mais pose le problème que nous ne disposons pas de terrain pour recevoir la structure, sans parler du coût important pour la collectivité ;
- ✓ Soit on en restreint l'accès ;

Le Conseil après en avoir délibéré DECIDE de MODIFIER le règlement d'utilisation en autorisant l'accès exclusivement aux associations sportives, aux associations « enfance-jeunesse », aux centres de loisirs, aux groupes scolaires, ou à une association structurée, qui disposent d'un encadrement. Une nouvelle rédaction du règlement sera faite.

Il est également décidé que la commune prenne en charge financièrement, éventuellement les travaux de rehaussement du grillage, pour lutter contre les intrusions.

La Police Municipale est chargée de faire respecter cette nouvelle disposition.

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver le principe de l'adhésion de la commune à la future Société Publique Locale (SPL) d'ingénierie au service des territoires du Loiret initiée par le Département du Loiret.

Monsieur le Maire fait part du commencement des travaux de construction du bâtiment du service de l'eau prévu le 10 juin 2013.

Monsieur le Maire communique sur la prochaine enquête publique qui se déroulera du 10 juin au 10 juillet 2013 sur le projet d'aménagement d'une Véloroute le long des canaux du Loing et de Briare.

Monsieur le Maire rappelle la réunion publique le 25 mai à 11H 00 sur l'allongement des quais de la gare qui se tiendra dans la salle du conseil.

IL fait également part de la prochaine réunion avec la gendarmerie le 29 juin à 14 H 30 dans la salle de réunion, Place du Marché, sur la lutte contre les cambriolages.

Monsieur le Maire communique sur le projet d'acquisition d'un véhicule en remplacement de la Saxo accidentée et de l'acquisition du véhicule du service de l'eau, actuellement en location.

Monsieur le Maire rappelle l'émission de Radio « Bienvenue dans le Loiret » en direct de Dordives qui aura lieu le 1^{er} juin de 10 H 00 à 12 H 30 sur la place des fêtes, il fait également part des interviews réalisés ce jour dans la matinée. Il remercie les membres du comité de pilotage pour le travail de préparation de cette émission.

Monsieur le Maire fait part de la réflexion départementale sur les conventions de coordination entre les Polices Municipales et l'Etat. M le Maire est membre du comité de pilotage mis en place pour la rédaction d'une convention type.

Monsieur le Maire communique les remerciements qui lui sont parvenus suite à l'attribution des subventions de :

- ✓ Mme Vandecandelaere secrétaire de l'Université Rurale Dordivoise.
- ✓ M Cotton Président de la Société de Pêche communale des Etangs de Dordives et Président de la Gaule du Loing.
- ✓ M Combier Président de l'Union Nationale des Combattants, section de Dordives.
- ✓ Mme Pissis pour l'association New Sound.
- ✓ M Grzelczak Président du refuge de Nargis.
- ✓ M Joly Délégué Régional auprès de la Fondation du Patrimoine.
- ✓ M Tarpinian Président de Rencontre et Amitiés.
- ✓ Mme Chavigny Directrice de la Maison Familiale Rurale de Gien.
- ✓ M Azelvandre trésorier adjoint de l'association Gâtinaise des Amis du Musée du Verre et de ses Métiers.
- ✓ M Joffrin Président du Photo Vidéo Club Dordivois.
- ✓ M Leveau Trésorier de l'ACPG-CATM section de Dordives.
- ✓ M Lakomski Président d'Amitié Loisirs et Culture.

TOUR de TABLE :

M DELPORTE fait part du match important au stade de Dordives le 26 mai prochain, de l'équipe sénior de la section football de l'ESG qui est sur le point d'accéder en promotion d'honneur.

M BEUQUE indique que le bulletin municipal 2012 sera livré la semaine prochaine.

Mme LAVAL fait part des remerciements des élèves de l'école primaire Victor Hugo suite au don du solde de l'association après dissolution du syndicat des copropriétaires des Hameaux de Saint Séverin. Un mot de remerciements sera inséré dans le Dordives Infos.

Mme GUILLAUME fait part de la date de la fête de l'école qui aura lieu le dimanche 30 juin.

Mme LAKOMSKI rappelle que le salon artistique de l'Association Amitié Loisirs et Culture commencera le samedi 25 mai avec le vernissage dans l'après-midi.

Mme HOUDEVILLE fait part de la demande de plusieurs personnes pour l'installation d'une barre pour accéder à la Poste par les escaliers. Monsieur DOUCHET répond qu'il verra cela avec M HERAULT, M DELPORTE se propose de fabriquer une barre en inox.

S'agissant du projet touristique, M HARDY informe le Conseil que les panneaux du parcours d'interprétation sont posés. Il précise que le système Patryst, en français et en anglais, est en ligne, que le site internet ainsi que le livret sont en cours de finalisation. M NÉRAUD propose qu'une petite inauguration puisse se faire avant l'été. M DOUCHET répond qu'il serait préférable de prévoir cette manifestation au début de l'Automne.

M DOUCET demande que les bordures végétalisées dans l'allée centrale du cimetière de Saint Séverin soient nettoyées, M DOUCHET lui répond qu'il verra cela avec M HERAULT cependant les agents des services techniques ont un surcroit de travail, du fait de l'organisation de nombreuses manifestations dans la commune en Mai et Juin.

Le Conseil, réuni à huis clos :

DECIDE de limiter le périmètre de la future déclaration d'utilité publique à trois secteurs constituant 8 ha 71 ca et 30 a en zone 2AUB de la ZAD des Chaumonts. Autorise M le Maire à saisir l'EPFL du Loiret pour constituer le dossier de la déclaration d'utilité publique et transfert le droit de préemption urbain à l'EPFL du Loiret sur les terrains constituant le nouveau périmètre.

Monsieur le Maire fait part de la date du prochain conseil municipal qui se déroulera le 5 Juillet 2013 à 20 H 30. Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 H 50.

Le Maire,



Alain DOUCHET